

Emilie VANHOUTTE

Chargée de Sécurité  
Mandataire de Sécurité  
Audit de Sécurité

+ 33 (0)7 60 06 38 21

Fatiha SAÏD

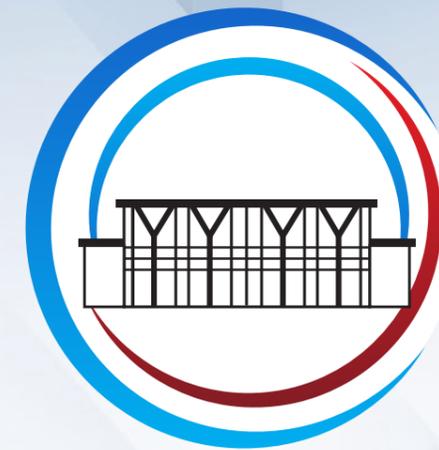
Chargée de Sécurité  
Mandataire de Sécurité  
Audit de Sécurité

+ 33 (0)6 18 61 15 95

## CONTACT

99 Avenue Sidoine Apollinaire  
69009 Lyon

+33 (0)6 16 32 57 50  
@ contact@securexpo.fr  
www.securexpo.fr



SECUREXPO

FOIRES, SALONS,  
ÉVÉNEMENTS, CONGRÈS





# CHARGÉS DE SÉCURITÉ

L'arrêté du **11 janvier 2000** impose aux organisateurs de manifestations (foires, salons, expositions... ayant un caractère temporaire) de désigner un chargé de sécurité.

**SECUREXPO** vous accompagne sur vos problématiques de sécurité lors de l'événement en mettant à votre disposition des professionnels de sécurité.

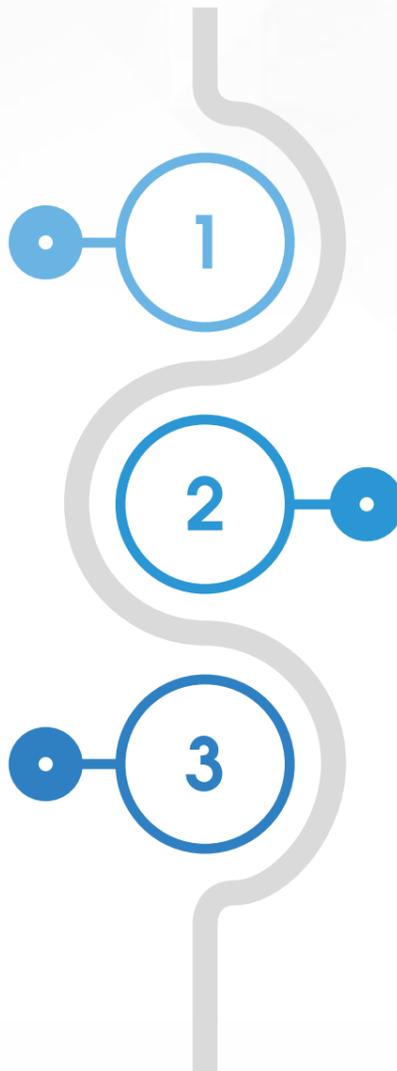
Le chargé de sécurité intervient avant et pendant l'événement autour de différentes missions :

## AVANT LA MANIFESTATION

**Étude** avec l'organisateur du dossier d'aménagement général.

**Validation** des plans, de la manifestation et réalisation des repérages.

**Définition** des mesures de sécurité à mettre en place lors de l'événement.



## PHASE DE MONTAGE

**Contrôle** des mesures de sécurité dès le début du montage.

**Renseignement** et conseil des exposants sur les dispositifs techniques de sécurité à prendre lors de la réalisation de leurs aménagements.

**Présentation** et rédaction du rapport final de sécurité mis à disposition des autorités.

## PENDANT LA MANIFESTATION

**Présence** sur le lieu de la manifestation

**Mise en place** de la sécurité des visiteurs durant les heures d'ouverture.

Le chargé de sécurité est un rôle clé du bon déroulement d'un salon. SECUREXPO propose des chargés de sécurité expérimentés et efficaces.



# MANDATAIRES DE SÉCURITÉ

**SECUREXPO** met des **Mandataires de Sécurité** à votre disposition dans les **Etablissements Recevant du Public (ERP)**, les **Immeubles de Grande Hauteur (IGH)** et d'habitation.

Le mandataire de sécurité est un personnel dont le rôle est défini par l'**article R 122-14** du Code de la Construction et de l'Habitation. Il assure des missions de sécurité et de prévention des risques.

Cette fonction a pour objectif l'application des règlements de sécurité.

## LES MISSIONS DU MANDATAIRE DE SÉCURITÉ :

**Ecoute privilégiée** des autorités administratives pour toutes les questions relatives à la sécurité du bâtiment auquel il est affecté

**Lecture** et validation des dossiers techniques de travaux aux articles GH4 et GH65, proposés par le syndic et transmis aux services publics

**Assistance** et conseils qualifiés en rapport avec la prévention incendie

**Rédaction** et gestion de l'ensemble des documents administratifs liés à ses missions

**Préparation** et accueil des commissions de sécurité ainsi que l'exécution de leurs prescriptions

**Recherche** de solutions techniques adaptées et financièrement acceptables

**Contrôle** des installations, des travaux et des différents intervenants



# AUDITS DE SÉCURITÉ

L'**audit de sécurité** a pour objectif de mettre en évidence les écarts par rapport à un référentiel ou des exigences réglementaires mais aussi de mettre en évidence les points forts et faibles de la démarche de prévention des risques professionnels de l'établissement.

**SECUREXPO** accompagne les établissements qui ont choisi de faire de la sécurité un investissement pour l'avenir. La sécurité des personnes et des biens d'un établissement doit être une priorité pour chaque dirigeant pour assurer la pérennité du bon fonctionnement de l'entreprise et la sécurité de ses salariés.

Spécialistes de la sécurité depuis plusieurs années, **SECUREXPO** vous conseille sur les moyens à mettre en place dans le cadre d'un audit de sécurité.

## L'AUDIT DE SÉCURITÉ SE DÉCOMPOSE EN TROIS ÉTAPES :



### Diagnostic

Sécurité incendie, accessibilité aux personnes en situation de handicap, sûreté



### Préconisation

Sur les améliorations à apporter



### Suivi

Annuel avec contrôles inopinés, exercice d'évacuation, vérification du respect des contrats, gestion des registres de sécurité